



VILLE DE POHÉNÉGAMOOK  
MRC DE TÉMISCOUATA  
PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, tenue le 7 octobre 2019, à 20 h, à la salle des réunions de l'hôtel de ville de Pohénégamook, 1309 rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 1 :	Denis Ouellet
Siège n° 2 :	Marcellin Lavoie
Siège n° 3 :	Robin Breton
Siège n° 4 :	Guyline Cyr
Siège n° 5 :	Simon Bolduc
Siège n° 6 :	Raymond Gagné

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

**2019.10.255 RÉSOLUTION D'APPUI AU REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AFIN DE SENSIBILISER LES CITOYENS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infraction contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté, depuis 1995, d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours annuels d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Simon Bolduc  
**APPUYÉ PAR :** Guyline Cyr  
**ET RÉSOLU**

**QUE** la Ville de Pohénégamook soit proclamée ville alliée contre la violence conjugale.

**- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -**

EXTRAIT CONFORME DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE POHÉNÉGAMOOK.

DONNÉ À POHÉNÉGAMOOK,  
ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2019.

  
Ginette Bouffard, greffière